

#15
MARS 2024

CONNECTÉ

L'INFO QUI DYNAMISE NOTRE TERRITOIRE



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE



Tenir le cap malgré la conjoncture

sommaire

2·3

DOSSIER
DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

4·5

DOSSIER
AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE

6·7

DOSSIER
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Récemment, le gouvernement a publié le 21 février un décret annulant 10 milliards d'euros de crédits impactant directement le SYADEN. Sans oublier l'inflation qui fait toujours partie du paysage de l'Hexagone. En 2024, malgré une conjoncture menaçante entre hausse des coûts et coupes budgétaires, le SYADEN poursuit sa dynamique dans le but de conforter des services publics locaux notamment en zones moyennement denses et rurales, à l'instar des nombreuses réalisations de chantiers de réseaux structurants pour nos administrés (électricité, éclairage public, fibre optique, bornes de recharge pour véhicules électriques). Oui, l'ambition du syndicat dans les transformations énergétiques et numériques pour l'Aude s'inscrivant dans la continuité des engagements pour aménager durablement et connecter notre territoire est plus que jamais bien présente. En atteste notamment l'objectif de permettre à chaque Audoise et chaque Audois de bénéficier de l'internet très haut débit via la fibre optique, quel que soit son lieu de rési-

dence se poursuit. Et la phase 2 est en bonne voie puisque le cap des 120 000 prises construites est dépassé. Mettre tout en œuvre pour dépasser les difficultés de financement du moment reste notre objectif pour atteindre l'objectif de couverture de 130 000 prises d'ici la fin de l'année 2025.

Ainsi, en cette année très contrainte, le syndicat continuera d'œuvrer pour servir l'intérêt commun de l'ensemble de nos territoires. Cela en se dirigeant vers des services publics connectés et durables, à travers la maîtrise d'outils numériques mutualisés (bâtiments connectés, éclairage intelligent, caméras de prévention des incendies...). Des projets structurants pour se rapprocher encore plus de l'Aude de demain.



Régis BANQUET
Président du Syaden

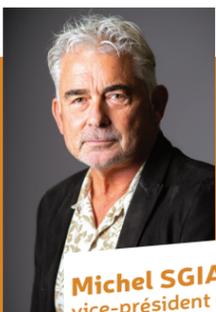
Concilier dynamique des projets et contraintes de gestion

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DU SYADEN ONT ÉTÉ DÉBATTUES EN FÉVRIER DERNIER AVANT LE PROCHAIN VOTE DU BUDGET. UNE SÉANCE PENDANT LAQUELLE IL A FALLU TENIR COMPTE DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL EMPREINT PAR L'INFLATION. MAIS ÉGALEMENT PAR L'ANNONCE RÉCENTE DE L'ÉTAT DE BAISSER LES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DE 10 MILLIARDS D'EUROS.

En dépit de cette conjoncture peu favorable, l'ambition du SYADEN de soutenir l'investissement local reste toujours aussi forte. « Il faut qu'on arrive à jongler avec tout ça. Mais la résilience fait partie de notre marque de fabrique. Nous avançons avec la volonté de maintenir nos principaux engagements sur la plupart de nos budgets. En particulier en ce qui concerne les réseaux d'énergie, d'électrification rurale, mais aussi et surtout au niveau du déploiement de la phase 2 de la fibre optique. Néanmoins, pour cet exercice, nous aurons une vision bien plus prudente sur nos recettes budgétaires que ce que nous pouvions envisager en temps normal », confie Arnaud Tournier, le directeur général des services du SYADEN. En 2024, le budget total consolidé va avoisiner les 120 millions d'euros dont 75 % vont être consacrés à l'investissement. Un budget important pour continuer à être un acteur de la cohésion du territoire. Avec, parmi les grands dossiers de l'année, notre rôle auprès communes du territoire pour les convaincre de la pertinence d'une

prise de responsabilité mutualisée sur la compétence relative à l'éclairage public. « Une grosse réflexion est menée. Il y aura prochainement une étude sur cette montée en compétence pour tâcher de grouper au mieux les services auprès des collectivités comme nous le faisons dans de nombreux domaines de la transition énergétique. Je pense notamment à tous les conseils que l'on peut prodiguer sur la partie énergies renouvelables et maîtrise des consommations d'énergies », conclut Arnaud Tournier.

“Une grosse réflexion est menée. Il y aura prochainement une étude sur cette montée en compétence.”



Michel SGIAROVELLO,
vice-président du SYADEN

interview

QUEL EST VOTRE RÔLE AU SEIN DU SYADEN ?

Je suis vice-président. J'interviens sur le domaine de l'éclairage public et de tout ce qui a trait à cette compétence et ses problématiques. Ce domaine représente 40 % du budget de fonctionnement du syndicat. Un coût on ne peut plus important. C'est un

domaine en mutation notamment de par les avancées technologiques mais aussi en raison des restrictions budgétaires et de la crise énergétique. Il faut travailler sur le sujet et faire en sorte de renouveler au mieux les équipements. Ainsi, le SYADEN qui dispose de cette expertise propose son aide aux communes.

CETTE ANNÉE ENCORE, UNE GROSSE PARTIE DU BUDGET DU SYADEN EST DESTINÉE À CE VOLET... MAIS DANS LA PRATIQUE, QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

L'État pousse à mettre en place des économies d'énergie. Pour cela, il

a mis en place des dotations pour financer ces aménagements. Cette aide financière nous a permis de cibler des projets plutôt novateurs, porteurs et sur lesquels on va pouvoir communiquer. L'étape importante qui nous attend prochainement, c'est la gestion complète de l'éclairage public par le SYADEN. Il va falloir préparer les communes à déléguer cette compétence. Par exemple, cela va nous permettre de massifier les marchés pour d'obtenir des prix plus attractifs et apporter ainsi un service de qualité. Voilà ce qui nous attend et qui reste en haut de nos priorités.

La prise de compétence pourrait être effective en 2025.

AINSI, IL Y A TOUT UN TRAVAIL DE COMMUNICATION À RÉALISER AUPRÈS DES COMMUNES...

L'année 2024 sera tournée vers le dialogue avec les communes avec éventuellement des réunions publiques, réaliser des retours d'expérience avec les élus. Mettre tout en place pour que le département de l'Aude poursuive sa bataille vis-à-vis du défi énergétique.



Piloter l'éclairage public pour améliorer la performance énergétique

LE SYADEN A ÉTÉ LAURÉAT EN 2022 D'UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE FRANCE 2030 DU FACÉ POUR L'OPTIMISATION ET LA RÉGULATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC. CET ACCOMPAGNEMENT VISE À AIDER LES COMMUNES RURALES À MODULER LE FONCTIONNEMENT DE LEUR ÉCLAIRAGE PUBLIC AFIN DE RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ. IL S'INSCRIT AUSSI DANS L'UNE DES THÉMATIQUES DE LA STRATÉGIE INNOVANTE DU SYADEN SUR LA STRUCTURATION DES USAGES DU NUMÉRIQUE.

Le SYADEN a candidaté pour un investissement lié à la fourniture et à la pose de systèmes de détection de présence et de pilotage à distance des armoires de commande et bénéficiera d'une aide substantielle de l'État.

« Il s'agit de déployer des dispositifs de pilotage connecté au niveau des armoires d'éclairage physique et de mettre aussi des équipements de détection de présence sur chacun des candélabres afin d'optimiser la gestion et générer de l'efficacité énergétique. Donc l'objectif principal c'est de réaliser des économies d'énergie pour en fait moins soutirer sur le réseau de distribution de l'électricité », précise Pascal Mosti du SYADEN.

Pour atteindre ces objectifs, le SYADEN

a envisagé le déploiement de dispositifs de pilotage connecté au niveau des armoires d'éclairage public, ainsi que de détection de présence au niveau de chaque candélabre à LED.

Le déploiement des unités de contrôle pour le pilotage des armoires de commandes constitue une phase expérimentale initiée par le SYADEN. Une aide financière de 440 000 € a été obtenue pour un montant de travaux estimés à 600 000 € HT. Au mois de juin 2022, le SYADEN a lancé un appel à manifestations d'intérêt auprès des communes rurales disposant d'un diagnostic éclairage public. Parmi les 107 communes concernées, 22 ont manifesté leur souhait pour ces solutions techniques.

Un questionnaire a été transmis à ces 22 communes afin de prioriser des armoires pour le centre bourg et la télégestion des lotissements et parkings. Mi-2023, un cahier des charges technique a été constitué pour consulter les entreprises titulaires de l'accord-cadre à travers deux marchés subséquents. Les travaux de ces marchés ont été attribués fin 2023. Les entreprises retenues pour ces marchés sont SPIE (lire ci-contre) et ROBERT. Après plusieurs réunions de préparation avec les deux entreprises, les premières rencontres de démarrage des travaux avec les collectivités sont programmées. L'objectif est de mettre en service tous les sites à l'automne 2024.



Hervé PATTEE,
ingénieur offre et méthodes
chez SPIE

interview

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ SPIE ET DANS QUELLES MESURES A-T-ELLE COLLABORÉ AVEC LE SYADEN ?

Notre métier, c'est d'apporter du service aux collectivités et aux entreprises privées. Nous collaborons avec le SYADEN au niveau de l'éclairage public avec deux objectifs convergents : la télégestion et la détection. Le tout, pour faire des économies

d'énergie, parce que c'est quand même un des enjeux poursuivi par l'ensemble des collectivités pour notamment réduire leur frais de fonctionnement. En matière de télégestion, l'idée est de pouvoir piloter l'éclairage public à distance. Éclairer au bon endroit et uniquement quand c'est nécessaire par le biais d'armoires pilotées qu'on est en train d'installer pour le SYADEN dans diverses communes de l'Aude. Ce dispositif simplifie la vie et limite l'intervention humaine.

COMMENT FONCTIONNE LA TÉLÉGESTION ?

Ce dispositif de télégestion est installé dans des armoires d'éclairage public. Celles-ci se

trouvent à côté des postes de transformation en règle générale. Dans cette armoire électrique, on va installer un module qui est connecté à un modem qui va passer par la 3G, la 4G. On va pouvoir discuter directement avec cet appareil qui va activer les disjoncteurs si on le lui demande, les allumer ou les éteindre. On a déjà installé ce dispositif dans une dizaine de communes pour le SYADEN : Canet-d'Aude, Pexiora, Saint-Marcel-sur-Aude... Et d'ici le troisième trimestre de l'année, on va installer de nouvelles dans d'autres communes.

ET LA DÉTECTION ?

En ce qui concerne la détection, nous

allons équiper toujours au troisième trimestre notamment les communes de Pexiora et Saint-Marcel-sur-Aude. L'idée est de placer un détecteur intégré à la lanterne, ou alors accroché au mât si la lanterne ne permet pas de recevoir directement le détecteur. Celui-ci va permettre que la lanterne ne fonctionne qu'à 10 % pendant toute la nuit. Et quand il y a le passage d'une personne à proximité de la lanterne, à pied ou à vélo, ça va allumer à 100 % la lanterne. Ce qui permet d'avoir des très grosses économies d'énergie, sans baisser la qualité d'éclairage pour les gens qui circulent à pied.



Des caméras connectées pour lutter contre les incendies et s'adapter aux changements climatiques

AU SEIN DU PC FORÊT ET DU CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS, (CODIS) DU SDIS DE L'AUDE À CARCASSONNE, RÉGIS BANQUET, LE PRÉSIDENT DU SYADEN ET CHRISTIAN RAYNAUD, LE PRÉSIDENT DU SDIS DE L'AUDE, ONT RÉCEMMENT OFFICIAISÉ LA MISE EN PLACE DES PREMIÈRES VIGIES ÉQUIPÉES DE CAMÉRAS DE DÉTECTION ET DE LEVÉES DE DOUTES POUR SOUTENIR LES SAPEURS-POMPIERS DE L'AUDE DANS LA GESTION DES INCENDIES.

Fruits de l'innovation pour les services publics locaux et de l'esprit de gouvernance partenariale, ces réalisations s'inscrivent dans le projet SYMPHONIE, piloté le SYADEN avec le soutien financier de l'État, pour projeter l'Aude vers un « Territoire Intelligent & Durable ». S'appuyant des ressources offertes par les réseaux publics de fibre optique et de Très Haut Débit Radio qu'il déploie sur l'ensemble du département, le SYADEN a souhaité s'associer au SDIS de l'Aude afin de proposer des solutions de détection et d'alerte permettant de traiter précocement les départs de feu, de limiter leur extension et de contribuer ainsi à l'amélioration de la résilience du territoire face aux changements climatiques.

Ces outils couplant vidéosurveillance et intelligence artificielle ont été développés par l'entreprise Paratronic et mis en réseau par l'entreprise Alsatis. Ils ont d'ores et déjà été installés sur 5 sites et équiperont 8 nouveaux points hauts avant l'été, pour aboutir au total à 15 sites équipés d'ici fin 2024.

Ces équipements permettant de zoomer à près de 15 km de rayon vont accompagner le PC Forêt et le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours pour réaliser



des levées de doute sur les départs de feux signalés par des témoins, évaluer l'importance des sinistres afin d'adapter les moyens de secours engagés et contribuer à la coordination des secours. Ces investissements sont devenus incontournables pour continuer d'assurer la protection des personnes, des biens et des espaces naturels dans un contexte d'aggravation rapide et généralisée du risque d'incendie. À partir de cet été, les caméras permettront une détection et une levée de doute toute l'année, de jour comme de nuit. Elles pourront ainsi contribuer à détecter plus précocement les incendies, y compris lors de périodes de sécheresse prolongée en automne et en hiver comme nous le connaissons actuellement.

GESTION INTELLIGENTE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

En fin d'année, les élus du SYADEN ont attribué plusieurs marchés publics relevant du projet de territoire connecté et durable audois « Symphonie ». Parmi eux, l'un porte sur l'installation d'équipements de « monitoring » pour la gestion des systèmes dynamiques et statiques de bâtiments communaux ainsi que programmation des équipements pour la remontée d'information sur l'outil « d'hypervision » du SYADEN. L'offre de la société audoise Odomotiq a été retenue. Un pas de plus vers l'Aude connectée et durable.



interview



Édouard BOUILLOT,
directeur commercial
au sein de l'entreprise
Paratronic

DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, L'ENTREPRISE PARATRONIC ŒUVRE DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS...

Paratronic est née en 1984. Le premier produit commercialisé par l'entreprise a été un parafoudre. Après cela, la société s'est mise à réaliser des capteurs de niveau d'eau. Une fois que l'on avait cette maîtrise, Paratronic a pensé qu'il y avait quelque chose à faire au niveau des crues des rivières. Une fois que nous savions protéger contre la foudre, contre l'eau, en 2006 nous avons créé le système Adélie, conjointement avec les pompiers des Landes pour surveiller les départs de feux de forêt. Dès le départ, il a s'agit d'un système de vidéosurveillance qui a bien évolué depuis. Ça s'est généralisé prioritairement dans les départements qui avaient des problématiques de feux de forêt.

QUAND ÊTES-VOUS INTERVENU DANS L'AUDE ?

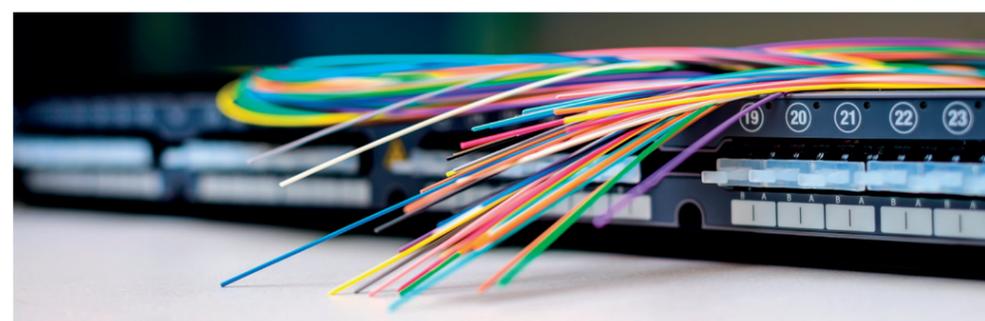
Le marché nous a été attribué en août 2023 après l'appel d'offres lancé par le SYADEN pour permettre aux pompiers de surveiller les départs de feu à travers le département. À partir du mois de septembre dernier, nous avons commencé l'installation. Les cinq premières tours ont été livrées en novembre 2023. À terme, l'Aude en dispose d'une quinzaine de tours qui couvriront la majeure partie du territoire.

EST-CE QU'IL Y A EU DES DÉFIS PARTICULIERS À RELEVER ?

Oui, il y a des contraintes fortes sur le territoire. Déjà, le relief, qui doit être savamment étudié pour maximiser la vue des caméras. Ensuite, une des contraintes a été le positionnement des tours de guet, qui sont, pour le dire rapidement, en dehors des villes. C'est-à-dire au milieu de nulle part, au milieu des espaces naturels. Il a fallu trouver un moyen d'alimenter ces caméras. C'est pourquoi certaines de nos tours sont alimentées à l'énergie solaire. Par ailleurs, la fibre n'étant pas positionnable partout, le SYADEN a profité de son expérience en posant des radios numériques qui permettent de recueillir les images des caméras et donc d'alerter au besoin.



Le Très Haut Débit pour tous les Audois : un nouveau cap franchi



LE SYADEN RESTE CONCENTRÉ SUR SON OBJECTIF DE COUVRIR 100 % DU TERRITOIRE DU DÉPARTEMENT EN FIBRE OPTIQUE D'ICI FIN 2025. APRÈS UNE PREMIÈRE PHASE MENÉE DE 2017 À 2021 QUI CONCERNAIT ENVIRON 91 000 FOYERS, LA DEUXIÈME PHASE BAT SON PLEIN ET L'AMÉNAGEMENT S'ACCÉLÈRE DE MANIÈRE GÉNÉRALE. À CE JOUR LE CAP DES 120 000 PRISES FTTH (FIBER TO THE HOME) CONSTRUITES VIENT D'ÊTRE FRANCHI. ET C'EST AINSI À CE JOUR PRÈS DE 50 000 FOYERS ET ENTREPRISES QUI SONT DÉSORMAIS ABONNÉS À CETTE TECHNOLOGIE...

Pour rappel, la première phase avait coûté environ 150 millions d'euros. Un projet porté par le SYADEN propriétaire du réseau, sur lequel les opérateurs commerciaux tels qu'Orange, Free, Bouygues Télécom ou encore Free pourront proposer leurs offres.

Les objectifs de la phase 2, d'un investissement total de 93,5 millions d'euros, concernent alors 35 000 prises sur des zones plus rurales, de plus petite taille. Elle est en lien avec des territoires à plus faible den-

sité de population. Des territoires qui, en attendant l'arrivée de la fibre, ont été très majoritairement équipés de la technologie THD Radio (Très haut débit Radio).

Aussi, la poursuite constitue un enjeu d'autant plus important car depuis quelque temps, l'opérateur Orange abandonne petit à petit le service universel basé sur son réseau cuivre. À partir de 2028, ce réseau sera complètement abandonné. Aujourd'hui, il revient donc au SYADEN d'assurer la continuité du réseau jusqu'à la limite de propriété. D'où la pressante nécessité de basculer

du cuivre vers la fibre.

Côté calendrier, la grande majorité des chantiers de la phase 2 est lancée. Mais avant que la fibre soit installée dans les habitations, le SYADEN doit créer et déployer le réseau. Celui-ci débute au niveau d'un « Central » - NRO - qui rassemble à la fois des infrastructures d'hébergement, des équipements actifs des opérateurs et un point d'accès aux réseaux de collecte en fibre optique pour évacuer le trafic des abonnés vers les serveurs du monde entier.

Le NRO (Nœud de Raccordement Optique) est un shelter d'environ 15 m². Chaque NRO

est ensuite relié par un câble de fibre optique aux SRO de sa zone d'emprise. Un SRO (Sous Répartiteur Optique) est une armoire de rue installée au cœur des communes. Elle regroupe la desserte d'environ 300 à 600 logements. Tous les câbles partent depuis l'armoire de rue et cheminent dans les différentes rues de la commune en direction des boîtiers de raccordement. Pour notre département, cela représente près de 48 NRO et 310 SRO pour l'ensemble du projet. Et bonne nouvelle, à l'heure actuelle, ils ont tous été posés. Un pas de plus vers la fibre pour tous.

interview



Christian MAGRO,
maire de La Redorte

IL Y A QUELQUES MOIS, UNE RÉUNION PUBLIQUE S'EST TENUE DANS VOTRE COMMUNE QUANT AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE. COMMENT LA SÉANCE S'EST-ELLE DÉROULÉE ?

La réunion a eu lieu au mois de novembre. En amont, nous avons envoyé un courrier à l'ensemble de la population pour leur faire savoir qu'une réunion publique d'information allait se tenir à propos du déploiement de la fibre. Ces travaux effectués par la société Sogetrel se terminent au cours du premier trimestre 2024. À ce jour,

563 logements sur 863 sont raccordés et éligibles à la fibre sur la commune. J'ai rappelé aux habitants que l'arrivée de la fibre optique était un service essentiel aussi bien pour la vie privée que pour la vie professionnelle afin de garantir l'égalité d'accès à l'internet et au numérique en milieu rural. La vice-présidente du SYADEN, Françoise Navarro-Estalle leur a également rappelé qu'il s'agissait de financements publics : État, Région, Département, Carcassonne Agglo et Syaden. Le tout à hauteur de 240 millions d'euros qui permettront à tous les Audois d'accéder à la fibre d'ici 2025.

EN QUOI CETTE RÉUNION ÉTAIT-ELLE NÉCESSAIRE ?

C'était effectivement une réunion nécessaire. Pour certains, la fibre était un choix. Or, ce n'est pas le cas. Il fallait que tout le monde comprenne

bien que le raccordement aux lignes téléphoniques et internet au cuivre va disparaître peu à peu d'ici 2030. Il faut anticiper cette suppression en se raccordant dès à présent à la fibre. Deux techniciens du Syaden, trois représentants d'Émeraude THD et deux opérateurs Orange et SFR étaient présents. Tous se sont employés à répondre aux nombreuses questions de la salle. Tous les habitants de la commune n'ont pas pu assister à la réunion. C'est pourquoi nous continuons de répondre ponctuellement aux interrogations des habitants lorsque ceux-ci nous sollicitent.

CE SOIR-LÀ, IL ÉTAIT ÉGALEMENT QUESTION DE L'IMPORTANCE D'UN BON ADRESSAGE POUR LA FIBRE OPTIQUE...

En effet, le référencement de l'ensemble

des adresses des logements et constructions au sein d'une commune est un sujet primordial. Il facilite les missions de nombreux organismes, que ce soit dans le domaine public ou le secteur privé. Il permet notamment une meilleure gestion de la fiscalité, l'accès rapide des services de secours, les livraisons aux bons destinataires et bien entendu, le déploiement de la fibre à tous. À la Redorte, certaines habitations n'ont pas de numéros parce qu'historiquement, il n'y en a jamais eu. Ainsi, il y a quelques mois, nous avons entrepris un gros processus de numérotage. Les agents sont allés sur le terrain pour donner des numéros aux nouvelles constructions, aux habitations qui n'en avaient pas... Un numéro, bis, ter, selon la configuration. Bien évidemment, la population a été informée de la manœuvre.




Des panneaux photovoltaïques sur le toit de la chaufferie bois à Limoux

INITIÉE ET PORTÉE PAR LE SYADEN (SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES ET DU NUMÉRIQUE), LA CHAUFFERIE BOIS DE LIMOUX N'EN EST PLUS VRAIMENT À SES BALBUTIEMENTS.

Cette réalisation d'un budget de 5 millions d'euros représente une avancée importante dans la transition énergétique du territoire. Pour rappel, ce projet consiste en une chaufferie centrale alimentée par une énergie locale et renouvelable : le bois. La chaufferie dessert des bâtiments publics et des logements collectifs tels

le futur Pôle culturel, l'Institut Saint-Joseph, les immeubles Alogéa, le centre hospitalier, l'Ussap, l'Ehpad A.-Chénier, le groupe scolaire Jean-Moulin ou encore la Mission locale.

RÉDUIRE LES CHARGES SUR LE RÉSEAU DE CHALEUR

Après sa mise en service en 2022, le réseau de chaleur bois

de Limoux s'équipe aujourd'hui de panneaux photovoltaïques. L'objectif ? Consommer 80 % de la production d'énergie et réinjecter les 20 % restant sur le réseau. La mise en service est effective depuis la fin de l'année dernière. Yann Sicard, directeur de la Transition Énergétique au SYADEN en dévoile davantage sur le projet : « *Le but est simple : réduire les charges sur le réseau de chaleur. Grâce à ce dispositif, il va y avoir des moments où l'on va produire plus que ce dont on a besoin. Et inversement. Lorsque ce sera un peu moins que nécessaire, nous ferons appel au réseau, et lorsque l'on produira plus, en été par exemple, on réinjectera le surplus sur ce même réseau* ».

Rappel des chiffres clés de ce projet

- 5 M€ d'investissement (subventions : 1 M€ de l'ADEME et 1 M€ de la Région)
- 3 km de réseau déployés
- 2 chaudières bois de 1,8 mégawatts
- 2 500 tonnes de bois / an
- 1 890 tonnes de CO₂ économisées / an



Nicolas GOZE,
directeur de l'entreprise
Cegelec

interview

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE CEGELEC ?

L'entreprise Cegelec officie dans le domaine de l'électricité, plus précisément dans le photovoltaïque. Nous concevons et installons des systèmes pour donner vie

à des bâtiments intelligents et performants. En création ou en rénovation, nous agissons en amont pour définir, installer et mettre en service des équipements techniques et performants, intégrant les dernières exigences opérationnelles, réglementaires et de labellisation. Nous intervenons auprès de clients issus du secteur public comme privé, dans les secteurs du tertiaire, de l'industrie et de la santé.

AINSI, VOUS ÊTES INTERVENU SUR LE RÉSEAU PUBLIC DE CHALEUR

BOIS DE LIMOUX...

Nous avons répondu à l'appel d'offres du SYADEN l'année dernière. Le projet consistait à équiper la chaufferie bois de Limoux en panneaux solaires photovoltaïques. C'était à l'automne dernier. L'objectif du projet était de permettre à la chaufferie de consommer 80 % de la production d'énergie et réinjecter les 20 % restant sur le réseau. La pose des panneaux sur le toit représente 37 kW ce qui correspond à une production de 47 000 kWh. La mise en service a eu lieu en fin d'année dernière.

CE N'EST PAS LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS COLLABOREZ AVEC LE SYADEN...

Oui, nous avons déjà travaillé avec le syndicat en matière de photovoltaïque (ombrières), d'électricité ou même en génie climatique. C'est un client avec qui l'on collabore régulièrement. Ici, le chantier a duré une semaine. C'était relativement rapide. Mais ça, c'est la partie émergée de l'iceberg car la préparation des travaux aura nécessité un mois de travail en amont.



Coupler des bornes de recharge aux ombrières photovoltaïques, une solution innovante aux nombreux bénéfices

GRÂCE AU SYADEN, PLUSIEURS COMMUNES DU TERRITOIRE SONT DOTÉES D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES DE 36 kWc, À L'INSTAR DE NÉVIAN, VILLESPIY, VERZEILLES OU PLUS RÉCEMMENT UN PLUS IMPORTANTE À VILLENEUVE-LA-COMPTAL...

De nouvelles ombrières, plus puissantes, devraient voir le jour en 2024. Notamment dans les communes de Peyriac-Minervois et Soulatgé.

Dans la continuité de ses engagements en faveur de la production d'énergie renouvelable et conformément à la loi APER, le SYADEN porte des programmes d'investissements d'ombrières photovoltaïques, dont certaines sont directement couplées en autoconsommation avec des IRVE (Infrastructures de recharges pour Véhicules Électriques). Dont celles de Peyriac-Minervois et Soulatgé. « *On sera sur du 100 kWc. C'est trois fois plus gros que les précédentes. Elles seront plus grandes et pourront charger plus de voitures en évitant de tirer sur le réseau public d'électricité en journée et donc lisser la charge* », explique Yann Sicard, le directeur de la transition énergétique pour le

SYADEN. Pour mémoire une ombrière de 36 kWc représente environ 10-15 places de parkings, et celles de 100 kWc environ 30-35 places de parking.

BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Le couplage de bornes de recharge aux ombrières photovoltaïques représente une solution innovante aux nombreux bénéfices tant sur le plan économique que sur le plan écologique. Elle se caractérise par une indépendance dans le processus de recharge puisqu'il s'agit d'une autoconsommation.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche de service public et d'un aménagement d'infrastructures électromobiles utilisant des sources renouvelables en particulier pour les territoires ruraux. L'objectif est de proposer un service



de charge rapide de 24 kW DC jusqu'à 100 kW DC sur des zones non desservies en IRVE de cette puissance couplée à une production photovoltaïque (PV) jusqu'à 100 kWc.

La production solaire photovoltaïque offrira la capacité de recharger les vé-

hicules électriques à travers la borne de recharge. Ce couplage en autoconsommation permet ainsi d'éviter du soutirage au réseau public d'électricité et de réaliser des économies sur le coût de l'énergie qui fluctue fortement depuis ces deux dernières années.



Alain MARTY,
maire de Villegly

VOUS AVEZ COLLABORÉ AVEC LE SYADEN SUR PLUSIEURS PROJETS. EN QUOI CONSISTAIENT LES PLUS RÉCENTS D'ENTRE EUX ?

Dernièrement, des ombrières ont été installées sur la commune de Villegly. C'est le fruit d'une convention que l'on établit avec le SYADEN qui à l'époque cherchait des sites pour implanter des ombrières. Je leur ai proposé un petit

parking d'une dizaine de places. Nous sommes rapidement tombés d'accord. Nous nous sommes occupés de toute la partie voirie et eux nous ont installé les ombrières. L'électricité produite est réinjectée dans le réseau. Le projet est opérationnel depuis le mois de février. Et puis, encore plus récemment, il y a eu la borne de recharge à destination des véhicules électriques qui a été couplée à la production solaire...

LE PROJET D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES VA DANS LE SENS DE L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

C'est un projet plutôt symbolique pour notre commune. Villegly est

dans une démarche de transition énergétique. Nous travaillons souvent avec le SYADEN, notamment en matière d'économie d'énergie. Par exemple, nous avons remplacé notre chaudière au fioul par une chaudière à granulés bois après une étude du syndicat. Il y a également eu tout un travail pour nous permettre de réaliser des économies sur l'éclairage public.

DEPUIS PEU, VILLEGLY DISPOSE D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES. EST-CE QUE C'EST UNE CHANCE POUR UNE PETITE COMMUNE DE POSSÉDER CE TYPE DE SERVICES ?

Tout à fait, cela complète le service

à la population. Déjà il y a quelques années, nous étions en pourparlers avec le SYADEN pour l'installation d'une borne. Finalement, ça n'avait pas pu se faire à l'époque. C'est une chance d'en disposer d'une aujourd'hui. Qui plus est que c'est une borne à recharge rapide. C'est une opération tant pour le service de la population que pour l'environnement. Maintenant, il nous reste tout un travail de communication à réaliser. Nous avons relayé l'information sur nos réseaux sociaux, sur notre site... Aujourd'hui, le SYADEN fait vraiment partie de nos partenaires privilégiés en matière de transition énergétique.



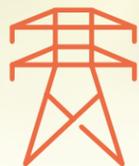
**RÉSEAUX
D'ÉNERGIES**



**TERRITOIRES
CONNECTÉS**



**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**



**7 DOMAINES
D'EXPERTISE** **AU SERVICE
DU TERRITOIRE**



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ-NOUS



15 rue Barbès - CS 20073 - 11890 Carcassonne
04 68 11 56 30 - contact@syaden.fr - syaden.net